



Association de la Mission de la mer

» Le contexte

Association caritative - Loi 1901- Agréée par la sous-préfecture de Narbonne : W 11 300.10.18



Qui sommes nous ? La Mission de la mer est une association caritative (loi 1901) d'obédience catholique, mais acceptant toutes les religions au sein de notre équipe, comme pour les marins que nous accueillons au foyer.

Nos statuts ont été déposés en juillet 2000, après le naufrage de plusieurs bateaux sur les plages de Port-la Nouvelle, pour lesquels nous avons apporté vivres, électricité et aides à tous les niveaux.

Nos missions se définissent ainsi : Présence, Ecoute, Aides financières / administratives en faveur des marins du commerce.

La création du foyer étant récente, notre association n'est pas encore adhérente à la F.A.A.M (Fédération des associations des Abris des marins). Tout au long de l'année 2013, nous allons œuvrer pour cette affiliation car il est important que nous soyons juridiquement reconnus comme structure d'accueil dans un port en plein essor comme nous le souhaitons. Ce projet est indispensable pour faire face à toutes problématiques liées à notre appartenance religieuse : Nous sommes dans une société laïque il est donc primordiale de faire aboutir ce dossier.

La première aide que nous avons fournie fut le transport des marins du commerce de la zone portuaire au centre ville, grâce à un véhicule Ford transit donné par une famille de thonier. Ces marins pouvaient ainsi faire leurs courses, téléphoner, surfer sur internet à partir des ordinateurs présents dans les cafés et restaurants.

CONTACT >

Siège social : 230 rue Laperouse - 11210 Port la Nouvelle

Tél : 04 68 40 44 70

jeanpierre.cousin@dartybox.com



> La navette de l'association venant chercher les marins pour les transporter en ville.

Ce que nous avons apporté aux marins !

Très vite, pour donner une certaine intimité, un confort, un respect, la nécessité d'avoir un foyer s'est faite ressentir. Luc Caraguel, prêtre de Notre Dame de bon voyage, nous a confié une aile de l'église. La Région, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), les entreprises portuaires nous ont accordé des subventions ; la Mairie de Port-La Nouvelle nous a aidés pour les sanitaires. Tous les bénévoles ont bien entendu répondu présent et ont donc retroussé leurs manches

Ainsi le foyer de Port-La Nouvelle a pu voir le jour et a été inauguré le **9 septembre 2012**.

Années	Nombre Cargos	Nombre Marins	Nombre Trajets
2009	16	69	21
2010	211	589	173
2011	285	605	218
2012	260	720	229
Total	770	1983	641

Les marins sortent de leur isolement, grâce aux ordinateurs mis à disposition leur permettant de communiquer avec leurs familles aux quatre coins du monde, leur apportant chaleur et réconfort. Il y a aussi un billard, une télévision, un réfrigérateur avec des consommations, des vêtements et souvenirs à acheter.

Les Marins du Commerce apprennent à faire leurs courses, connaissent les produits locaux, échangent avec le personnel des magasins et parviennent ainsi à se familiariser avec la population. Bien accueillis, car nous les attendons sur le parking du supermarché, ils revalorisent notre ville et très souvent discutent avec les chauffeurs. Connaissant ainsi le «chemin», ils apprennent à s'orienter et s'organisent pour revenir se détendre sans avoir leurs sacs de courses.



Respecter les marins du commerce est toujours un atout supplémentaire pour un port, car à chaque escale ils apprécient de quitter le bateau, sont ainsi plus détendus et plus sereins pour poursuivre leur route. En effet, Il n'est pas sans rappeler que la vie de marin est délicate, loin de leurs proches, les risques et le métier difficile justifient l'aide de l'association.

> *Le foyer pour les marins de Port-La Nouvelle refait à neuf par les membres de l'association.*

Avis de l'association sur le futur port !

Notre équipe est tout à fait favorable au développement du port, et ceci quel que soit son ampleur ou sa configuration. C'est un projet pouvant être considéré comme une avancée économique et engendrer des créations d'emplois. L'extension du port ne peut être que bénéfique pour notre ville. Etre reconnu à l'échelon international nous donnera une ouverture sur le monde maritime. Nous œuvrons dans ce sens grâce à l'organisation I.T.F (International Transport Workers' Federation) que nous avons sollicitée pour une subvention. Un dossier a été créé mettant en évidence qu'un accueil des marins du commerce dans un foyer est une nécessité vitale. Notre dossier a été accepté, une contribution va nous être accordée dans le premier trimestre 2013.

I.T.F Syndicat international pour tous les travailleurs du monde maritime est une aide précieuse pour nous tous : cette structure assurant une protection juridique, médicale, sociale, en cas de désaccord avec certains armateurs, nous accompagnera dans nos démarches si besoin.

Notre association souhaite donc que les hommes travaillant sur cette zone soient pris en considération et reconnus.

C'est pour cela qu'elle préconise l'implantation d'une salle de transit comprenant :

- Ordinateurs,
- Télévisions,
- Documentations sur Port-La Nouvelle concernant les commerces, centre médical, lieux de cultes, ...
- Un endroit où se restaurer,
- Local contenant des vélos pour se rendre en ville en dehors des heures de la navette.
- Et guichet pour changer de l'argent.

Nous respectons l'arrêté préfectoral en ne déplaçant pas les marins en dehors de Port-La Nouvelle sauf pour des problèmes de santé.

> **Comment ne pas nier la difficulté de vivre sur son lieu de travail ?**

> **Comment ne pas aider un marin qui retourne au bateau, à pied, les bras chargés de courses et fatigué de ses rudes journées de travail ?**

> **Et si vous étiez à leur place, comment le vivriez-vous ?**

Notre équipe espère que ces questions seront prises en compte dans les projets du futur port par les financeurs publics ou privés.

Nous restons et resterons à la disposition de tous !

Martine COUSIN, Présidente de la Mission de la mer, Port-La Nouvelle, le 28 Décembre 2012.